



RETRAITE LES TERRITORIAUX REFUSENT LA MASCARADE!

Ce lundi 20 janvier, au Conseil commun de la fonction publique (CCFP), était réuni pour examiner le seul article 33 du projet de loi relatif au système universel de retraite. Faute de quorum, le CCFP est reconvoqué le mercredi 22 janvier.

Sylvie Ménage, secrétaire générale de l'UNSA Territoriaux et représentante de l'UNSA Fonction publique au CCFP dénonce la mascarade de cette consultation !

En effet, le projet de loi a déjà été envoyé au Conseil d'État. De ce fait, il devient non amendable au Conseil commun. La consultation de cette instance est donc de pure forme.

Elle sera suivie de réunions « ouvertes » et « clôturées » en deux semaines portant sur la pénibilité et les fins de carrière dans la fonction publique, après plus de deux ans d'élaboration du rapport Delevoye et du projet de loi, qui n'ont pas permis d'aborder les problématiques que le Gouvernement découvre aujourd'hui!

A l'UNSA, nous ne siégeons pas pour respecter un formalisme, mais pour défendre les agents. Nous refusons de cautionner un système de consultation, devenu improductif à cause d'un Gouvernement sourd à nos propositions, muet quant aux réponses à apporter et aveugle à l'angoisse exprimée par une majorité de la population.

Pourtant, nous n'avons eu de cesse de proposer des solutions pour que les agents territoriaux ne soient pas les grands perdants de cette réforme :

- La retraite calculée sur l'ensemble des revenus et sur les primes doit conduire à revoir le mode d'attribution des primes,
- La totalité du temps travaillé doit permettre une rémunération ouvrant des droits à la retraite,
- L'atteinte significative à l'espérance de vie, la pénibilité ou la dangerosité ne peuvent être ignorées lors de la liquidation de la pension.

Il y a peu, nous écrivions « *Les réponses apportées par le Gouvernement seront déterminantes pour notre avenir* ».

La réponse apportée au travers de ce simulacre de consultation montre, une fois de plus, la méthode employée.

L'UNSA Territoriaux continue de porter ses revendications partout où elles peuvent être entendues.

20/01/2020

Contacts: Sylvie MENAGE - 0660112117 / Sophie HUNEAU - 0752607818